

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 08
Pouvoir : 03
Votants : 11

L'an deux mil vingt quatre
Le 12 septembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 06 septembre 2024

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Marcel BERTHIER, Laure-Paola GUIVIER, Philippe Pellet
Excusés : Pascale Chotel donne pouvoir à Sylvie Sabatier, Dominique FLACHER donne pouvoir à Sébastien Guillaud, Annie Pignède donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Jean-Michel Pidolot, Albane Pinède
Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Objet : Convention de mise à disposition d'un local

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de Cédric PELLET, jeune entrepreneur du village, producteur de volailles et d'œufs, d'avoir un stand de vente au centre du village pour fin septembre.

Son élevage est situé au fond d'une impasse peu accessible, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de lui mettre à disposition un ancien garage transformé en local situé vers la mairie le temps qu'un espace puisse être créé dans le tènement de l'ancien bar.

Il est proposé de lui faire une convention de mise à disposition d'un local avec une gratuité jusqu'au 31/12/2024 et un tarif de 60 euros/mois électricité comprise pour une durée d'un an renouvelable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DECIDE d'accepter la proposition de M. Le Maire et charge ce dernier de procéder à la signature de la convention.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

